

Secteur Electrique et Electronique au Maroc

Secteur Electrique et Electronique au Maroc/Le risque pays, éclairage sur une notion composite

Le secteur électrique-électronique est le moins développé dans les industries de transformation. Son manque de dynamisme est imputable à la faiblesse des investissements et des crédits bancaires en sa faveur, au coût élevé des dépenses en Recherche et Développement et enfin à l'étroitesse du marché.

Avec 193 entreprises employant près de 31.000 personnes en 2003, le secteur a réalisé une production de 10,3 Md.Dh et a généré une valeur ajoutée de 3,2 Md.Dh. Toutes les grandeurs économiques ont connu une évolution favorable sur la période 1999-2003, soutenue par la performance de la branche électrique.

L'amélioration et la modernisation des infrastructures à travers le Programme d'Electrification Rurale Globale (PERG), une main d'œuvre qualifiée et bon marché, le positionnement géostratégique du Royaume, un cadre incitatif à l'investissement, notamment à travers le Fonds Hassan II pour le développement économique et social, sont autant d'éléments à saisir pour ranimer le secteur.

Les grands chantiers que l'Etat marocain et les professionnels du secteur comptent développer consistent en la sous-traitance industrielle et la délocalisation des entreprises multinationales afin de faire du Maroc une plate-forme d'exportation.

L'INDUSTRIE ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE DANS LE MONDE

A. Conjoncture actuelle

L'industrie électronique a vécu en 2001 et 2002 les années les plus difficiles de son histoire. Cependant, et grâce au rebond de la demande américaine en équipements informatiques en 2003, a été relevé un redémarrage de l'activité dans ce secteur, redémarrage qui semble se confirmer en 2004.

Cependant, l'émergence de la Chine bouleverse déjà le paysage électronique mondial, tant en termes de production que de consommation. Certains secteurs marquent le pas, deviennent matures. C'est le cas de l'informatique dans les pays les plus industrialisés, tandis que d'autres prennent le relais, comme les écrans plats ou l'électronique automobile.

En 2002, l'industrie électronique mondiale pesait 1.141 milliards d'euros. Le cabinet Décision estime à 4,4% sa croissance en 2003, soit une production mondiale de 1.191,2 milliards d'euros. Entre 2002 et 2007, la croissance moyenne annuelle de la production électronique mondiale ne devrait pas dépasser 6,2%, pronostique le même cabinet. Cette estimation, modeste, appelle plusieurs explications.

La première est liée à la nature de cette industrie, laquelle s'est banalisée au fil du temps pour devenir en quelque sorte une matière première. La deuxième explication est liée à l'évolution des lieux de production, délocalisés en Asie, principalement, en Chine, et dans les pays d'Europe de l'Est. Or, cette ruée vers l'Est n'est pas sans risques : nombreuses sont les entreprises installées en Chine qui augmentent, en ce moment, leur production sans prendre le temps d'évaluer si le marché peut absorber ou non cette offre.

La troisième explication est de nature sectorielle. Les deux grands marchés - informatique et télécommunications hors téléphonie mobile - sur lesquels reposait l'essentiel de la croissance de cette industrie depuis le début des années 70 arrivent aujourd'hui à maturité.

L'industrie électronique dans le monde intervient dans de nombreux domaines d'application :

- Electronique grand public (les TV, chaînes hi-fi, magnétoscopes, caméras, électroménager...

représentent presque 18% de la production totale) ;

- Electronique professionnelle d'Etat (il s'agit, essentiellement, de l'aérospatiale et de la défense) ;
- Electronique professionnelle privée (entre autres, l'électronique médicale, automobile...) ;
- Télécommunications (ce sous-secteur concerne les réseaux téléphoniques, la téléphonie cellulaire, les communications spatiales, les assistants numériques....) ;
- L'informatique (avec près de 32,5% de la production totale).

B. Acteurs

Trois groupes de pays se partageaient en 2002 la production électronique mondiale :

- L'Amérique du Nord avec 316 Md.euros, soit 27,7% de la production mondiale totale, dominée principalement par les Etats-Unis ;
- L'Europe avec 281 Md.euros ou 24,6% ;
- Le groupe Asie - Pacifique avec 500,5 Md.euros, soit 43,8%. Au sein de ce groupe, la Chine se taille la part du lion avec 186,3 Md.euros, part appelée à doubler en 2007 pour représenter près du quart de la production mondiale ou 23,4%. Elle est suivie par le Japon avec 160,2 Md.euros ;
- Le reste du monde n'a produit que l'équivalent de 44,2 Md.euros en 2002, soit 3,9%.

L'Inde et la Chine apparaissent comme les nouvelles destinations de délocalisation. Ces pays ont développé la capacité de produire des services à plus haute valeur ajoutée (conception, test, services après vente...). Leurs coûts de production sont faibles et leur main d'œuvre est techniquement très qualifiée.

La Chine, avec 1,28 milliard d'habitants, constitue désormais, un marché essentiel pour les équipements électroniques. En 2007, elle pourrait occuper le deuxième rang parmi les producteurs électroniques dans le monde avec 23,4% de parts de marchés après les Etats-Unis (24,8%) et devant l'Europe (23,1%).

C. Perspectives

Malgré le retournement violent de l'activité du secteur en 2001 et 2002, certaines études estiment que la production électronique dans le monde connaîtra pour la période 2002-2007 une croissance annuelle moyenne de plus de 6%. L'électronique dans l'industrie automobile réalisera le plus important taux de croissance annuelle, soit 10,6%, suivie par les télécommunications avec une croissance de 6,5% ainsi que l'Electronique grand public et les Ordinateurs et périphériques avec près de 6%.

Par région, la croissance de la production mondiale profitera en 2007 à la Chine avec 14,1% de croissance de sa part de marché (360,8 Md.euros) contre seulement 4,8% pour l'Europe (355,7 Md.euros), 4% pour l'Asie Pacifique (187 Md.euros) et 3,9% pour l'Amérique du Nord (382,2 Md.euros).

Notons qu'en ce qui concerne l'Europe, selon les prévisions de la Banque Mondiale, lorsque les pays de l'Union européenne seront moins compétitifs, l'Europe de l'Est devrait faire face à des délocalisations intra-zones vers la Roumanie, la Bulgarie ou encore l'Ukraine, compte tenu de l'élargissement de l'Union européenne vers l'Est. La migration sera motivée par des salaires beaucoup moins élevés, par des bénéfices et par des coûts de recrutement.

S'il ne faut guère s'attendre dans l'industrie électrique - électronique à une croissance forte d'ici 2007, le marché mondial restera à l'écart de crises éventuelles. Au sein d'une grille allant de A+ (risque le plus faible) à D (risque le plus élevé), dans le risque pays 2005, la COFACE note le secteur électrique - électronique A.

LE SECTEUR ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE AU MAROC

Selon la nomenclature du Ministère de l'Industrie, le secteur électrique-électronique, qui fait partie des Industries mécanique, métallurgique, électrique et électronique (IMME), est regroupé en deux grands sous secteurs : celui électrique, représenté par la branche "Machines et appareils électriques" et celui électronique, représenté par deux branches "Equipements de radio, télévision et communication" et "Instruments médicaux, instruments de précision d'optique et d'horlogerie".

A - Chiffres clés du secteur

1) Situation agrégée du secteur

Selon les statistiques de 2003, sur les 7.714 entreprises du secteur industriel, répertoriées par le Ministère de l'Industrie, 193 exercent leur activité dans le secteur électrique-électronique, soit 2,5% du total.

Avec une production s'élevant à 10,3 Md.Dh pour l'année 2003, ce secteur réalise un peu plus de 5,7% de la production industrielle totale (qui dépasse 178 Md.Dh).

Le secteur électrique-électronique génère une forte valeur ajoutée. En effet, en 2003, il a réalisé près de 3,2 Md.Dh, soit 5,6% du total des industries de transformation.

Les investissements dans ce secteur ont totalisé 507 M.Dh ou 4,5% du total des investissements dans l'industrie, dont plus 1,1 Md.Dh de capitaux étrangers. Ces derniers ont accusé une baisse de 5% par rapport à 2002.

L'emploi dans le secteur électrique-électronique, constitué par plus de 50% de femmes sur un total de près de 31.000 personnes, représente 6,3% des postes de travail de l'ensemble des industries de transformation du Royaume.

Parmi les 193 entreprises qui existaient en 2003, près de 160 petites ou moyennes entreprises composaient le tissu productif industriel (PMI), soit plus de 84% de l'ensemble du secteur électrique-électronique. Cette donnée reflète fidèlement la proportion des PMI dans l'ensemble des entreprises industrielles marocaines, qui avoisine 90%.

Au vu de l'importance que prennent les PMI dans ce secteur, il serait pertinent d'examiner quelques caractéristiques relatives aux PMI du secteur électrique-électronique.

Malgré la proportion élevée du nombre de PMI, elles apparaissent, quant aux autres caractéristiques macroéconomiques, bien moins significatives.

En effet, les PMI n'ont réalisé, en 2003, que 16,2% de la production des industries électriques-électroniques et contribué pour seulement 18% dans la valeur ajoutée et dans l'emploi. Elles exportent peu (seulement 2,2% des exportations du secteur) et investissent à hauteur de 27,2% des investissements totaux desdites industries.

Par ailleurs, il convient de souligner que le nombre d'entreprises à participation étrangère (EPE) dans l'ensemble du secteur industriel s'élève à plus de 930 unités (un peu plus de 12% du total des entreprises industrielles).

Près de 53 EPE sont recensées dans le secteur électrique-électronique, soit presque 30% de l'ensemble des unités industrielles du secteur. Peu représentatives en nombre, en comparaison avec l'importance des PMI, les 53 EPE réalisent, cependant, près de 80% du chiffre d'affaires de l'ensemble des industries électriques-électroniques, environ 66% des investissements, 97% des exportations, 79% de la valeur ajoutée et emploient 24.724 personnes ou 80% de l'effectif total.

2) la branche électrique

La branche électrique, qui compte environ 2.000 entreprises pour seulement quelques 151 sociétés organisées, recensées par le Ministère de l'Industrie, a réalisé 9.603 M.Dh de chiffre d'affaires en 2003 (86,4% du secteur électrique-électronique), 5.550 M.Dh d'exportations

(81,8%), 478 M.Dh d'investissements (94,4%) et 8.830 M.Dh de production (85,7%). Cette branche est ventilée en 6 sous-branches, dont les principales sont : Autres matériels électriques, matériels de distribution et de commande électrique et accumulateurs et piles électriques.

En termes de production, la sous-branche "Autres matériels électriques" est la plus importante, puisqu'avec 5.297 M.Dh, elle participe à hauteur de 60% dans la production du secteur électrique et représente 90% des exportations et 59% des investissements de l'ensemble des "Machines et appareils électriques".

Répartition par sous branches du Chiffre d'affaires de la branche électrique en 2003

Malgré une production moins importante, la sous-branche "Matériels de distribution et de commande électrique" a réalisé de bonnes performances sur les données totales de la branche électrique : 14% de la production, 6% des exportations et 14% des investissements.

La sous-branche "accumulateurs et piles électriques", quant à elle, a contribué par 11% dans la production totale de la branche électrique, 1% dans les exportations et 5% dans les investissements.

3) la branche électronique

La branche électronique, qui compte selon les statistiques officielles du Ministère de l'Industrie 42 entreprises déclarées, se compose de deux sous-branches: "Equipements de radio, télévision et communication" et "Instruments médicaux, instruments de précision d'optique et d'horlogerie". Elle a réalisé 1.515 M.Dh de chiffre d'affaires en 2003 (13,6% du secteur électrique-électronique), 1.231 M.Dh d'exportations (18,2%), 28 M.Dh d'investissements (5,6%) et 1.478 M.Dh de production (14,3%).

La branche électronique au Maroc se compose, principalement, de la sous-branche des composants électroniques, notamment les semi-conducteurs (diodes, transistors, triacs, circuits intégrés et filtres).

La production de la branche électronique est quasi-exclusivement orientée vers l'exportation. 83% des produits électroniques ont été exportés en 2003, principalement, vers la France (plus de 99% du total). En seulement quelques années, le Maroc est passé du statut d'importateur à celui d'exportateur de composants électroniques.

- Equipements de radio, télévision et communication

Cette sous branche incorpore trois rubriques dont la plus importante est "Composants électroniques", suivie des "Appareils d'émission et de transmission du son et de l'image" et des "Appareils de réception, enregistrement ou reproduction du son et de l'image".

La sous branche "Equipements de radio, télévision et communication" a réalisé 1.248 M.Dh de chiffre d'affaires (11,2% du total), 1.230 M.Dh de production (1,2%), 18 M.Dh d'investissements (3,5%) et 1.202 M.Dh d'exportations (18%).

Répartition du chiffre d'affaires de la branche électronique en 2003

Les composants électroniques ont contribué, en 2003, pour 79% (1.201 M.Dh) dans le chiffre d'affaires globale de la branche électronique, 80% dans la production (1.183 M.Dh), 49% dans les investissements (14 M.Dh) et 96% de la valeur totale des exportations (1.178 M.Dh).

- Instruments médicaux, instruments de précision d'optique et d'horlogerie

On retrouve sous cette sous-branche les rubriques suivantes : "Fabrication de matériels médico-chirurgical et d'orthopédie", "Fabrication d'instruments de mesure et de contrôle" et enfin "Fabrication de matériels optique et photographique".

Les activités de cette sous branche sont peu développées : 268 M.Dh de chiffre d'affaires (2,4% du total du secteur),

248 M.Dh de production (2,4%), 10 M.Dh d'investissements (2,1%) et 29 M.Dh d'exportations (0,5%).

Les instruments de mesure et de contrôle, principale rubrique de cette sous-branche, ont contribué en 2003 pour 2,1% (229 M.Dh) dans le chiffre d'affaires globale de la branche électronique, 2,1% dans la production (213 M.Dh), 1,7% dans les investissements (8 M.Dh) et 0,4% de la valeur totale des exportations (26 M.Dh).

4) Echanges Commerciaux

Importations

Selon les statistiques établies par l'Office des Changes, les importations du secteur en 2003 se sont inscrites en hausse de 26% par rapport à 2002, atteignant un peu plus de 4.800 M.Dh. Elles portent à hauteur de 35% sur les fils et câbles électriques, 38% sur les appareils de coupure électrique et 14% sur les appareils électriques destinés à la téléphonie. Ces derniers ont accusé une diminution de 35% en valeur par rapport à l'année 2000 en raison de la forte augmentation de la production de STMicroelectronics, suite à l'ouverture de son troisième site à Bouskoura.

Les importations de machines génératrices et moteurs électriques représentent 13% du total. En 2003, elles ont plus que doublé par rapport à 2002.

Le principal fournisseur du Maroc reste sans doute la France avec l'équivalent de 1.004 M.Dh d'appareils de coupure électrique (54% du total), 126 M.Dh de fils et câbles électriques (21%), 460 M.Dh de fils et câbles pour l'électricité (44%) et 268 M.Dh de machines génératrices et moteurs électriques (42%).

L'Espagne arrive en deuxième position avec 317 M.Dh d'appareils de coupure électrique (17% du total), 143 M.Dh de fils et câbles électriques (24%), 255 M.Dh de fils et câbles pour l'électricité (25%) et 69 M.Dh de machines génératrices et moteurs électriques (11%).

Les importations en provenance de certains pays comme la Corée du Sud, la Malaisie, le Singapour, le Japon, l'Allemagne et la Thaïlande, commencent à devenir de plus en plus importantes ces dernières années.

Exportations

Selon la même source, les exportations du secteur électrique-électronique s'élèvent à près de 9.600 M.Dh en 2003, en hausse de 2,4% contre +30% en 2002.

Ce ralentissement du rythme de progression s'explique par la combinaison d'une hausse de 3,8% des exportations de composants électroniques et de 4,9% de celles des fils et câbles pour l'électricité et ce, au moment où les expéditions de sous-systèmes électroniques ont réalisé une contre performance de 30% en 2003 contre une augmentation du même ordre l'année antérieure.

Notons également que la part des exportations du secteur dans le total des exportations nationales est ainsi passée de 7% en 1998 à 11,8% en 2003.

La répartition des exportations par pays montre la prédominance de la France vers laquelle le Maroc a exporté pour 5.690 M.Dh de composants électroniques (99% du total), 1.747 M.Dh de fils et câbles pour l'électricité (46%) et 357 M.Dh de sous-systèmes électroniques (99%).

L'Espagne arrive en seconde position en 2003, absorbant plus de 34% des ventes de fils et câbles pour l'électricité, soit 1.332 M.Dh.

Le Maroc exporte également, mais de manière beaucoup moins importante, vers certains pays comme l'Italie, le Portugal ainsi que quelques pays africains.

B - Caractéristiques du secteur

1. Atouts du secteur

Les atouts dont le Maroc dispose pour le développement du secteur électrique-électronique sont multiples :

Proximité de l'Europe

La proximité du marché européen, en développement continu et ayant une capacité d'absorption élevée, constitue un levier du développement du secteur en termes d'exportation.

Infrastructures et services de bon niveau

Le secteur bénéficie également d'infrastructures en modernisation constante, en termes d'alimentation électrique, de télécommunications et de transports...

Main d'œuvre qualifiée, abondante et bon marché

Le secteur emploie plus de 30.000 travailleurs dont près de 16.000 femmes.

STMicroelectronics emploie 4.900 personnes (nombre qui pourrait atteindre les 6.000 lorsque le site de Bouskoura sera pleinement opérationnel) dont 65% ayant un niveau baccalauréat ou plus.

Il y a lieu de signaler aussi la pratique de formations internes (en partenariat avec de nombreuses universités du pays et de l'étranger) et la rotation du métier/job au sein de l'entreprise.

Stabilité politique du pays

La stabilité économique et politique du Royaume influence positivement le choix des investisseurs étrangers en termes d'implantation.

D'autres atouts du secteur sont à signaler tels que des règles d'imposition attractives ainsi que des avantages sur le plan douanier, un gouvernement qui encourage les investissements par le biais du Fonds Hassan II pour le développement économique et social et un important réseau de fournisseurs locaux installés au Maroc grâce à la compétitivité du pays.

2. Contraintes du secteur

Le secteur électrique-électronique au Maroc est à ses prémices. Certains handicaps freinent, cependant, son expansion.

Poids de la TVA

Légalement fixée à un maximum de quatre mois, la récupération effective de la TVA excède le plus souvent ce délai: le retard de remboursement par l'Etat peut aller, parfois, jusqu'à une dizaine de mois.

A titre d'exemple, comme l'ONE était exonéré de la TVA, les contrats des opérateurs de ce secteur étaient rémunérés hors taxe (HT), alors qu'ils réglent leurs factures (TTC) lorsqu'ils s'approvisionnaient. L'entreprise paie alors la TVA sans la récupérer, contrairement à son principe initial.

Ainsi, le délai de récupération de ce reliquat affecte la gestion de la trésorerie des entreprises. Une première étape a tout de même été franchie par la FENELEC qui a obtenu la décentralisation des remboursements au niveau régional, dans le but de restreindre les retards occasionnés.

La loi de Finances 2004 a remédié définitivement au problème de la TVA. La taxe intérieure de consommation (TIC) se transforme en TVA. Ainsi, l'ONE achètera désormais TTC et non plus HT.

Problème de l'harmonisation des coûts

L'un des principaux obstacles au développement du secteur électrique-électronique est le coût élevé des dépenses en R&D pour mettre les produits aux normes et accroître les capacités techniques de l'entreprise.

Par ailleurs, les installateurs électriques reprochent à l'ONE de leur demander une qualité

supérieure sans augmenter les prix. En effet, même si l'accélération du PERG a favorisé l'accroissement de la production des entreprises du secteur, la forte volonté de l'ONE, principal donneur d'ordre, de faire baisser ses prix a considérablement limité le profit attendu par les opérateurs.

Taille du marché national

Un autre obstacle est l'étroitesse du marché marocain. Pour l'instant, la nécessité de diversifier la production, tout en prenant des risques s'impose.

Le Maroc marque sa volonté d'élargir son périmètre d'activités en démarchant les pays africains. En effet, concernant l'industrie électrique, quelques projets sont déjà en cours de réalisation, notamment en Mauritanie et au Sénégal.

Problème de contrebande et de contrefaçon

La production électrique au Maroc se heurte actuellement au fléau de la contrefaçon.

Certaines entreprises ont même stoppé certaines lignes de production. Ainsi, pour pallier aux carences du cadre juridique en vigueur, la FENELEC, avec l'aide du Laboratoire Public d'Essais et d'Etudes (LPEE) tente de guider les entreprises du secteur dans le domaine de la normalisation et de la certification.

Aussi, l'ONE a forcé les entreprises à se mettre aux normes (celles-ci sont testées notamment par Electricité de France). De nombreux produits sont déjà aux normes européennes et certains sont même régis de manière plus contraignante, comme c'est le cas des transformateurs.

La FENELEC marque avec force sa volonté de ne fabriquer que des produits aux normes européennes d'ici 2007. Il s'agit là d'un signe révélateur de la détermination des professionnels du secteur à se préparer à l'ouverture de l'économie marocaine et à contrecarrer les effets de la contrefaçon.

Il est à noter qu'à fin 1999, le secteur de l'électricité, était le domaine le plus normalisé du pays, soumis à l'époque à une cinquantaine de normes obligatoires de sécurité. Ce chiffre est, cependant, à relativiser au regard du nombre de normes imposées dans les pays européens. A titre d'exemple, la France en comptabilisait 2000 à elle seule durant la même année.

Manque de cadres et d'ingénieurs pour assurer la croissance

Le choix et le développement de certaines entreprises sont influencés par la disponibilité des compétences locales en termes d'ingénieurs et de techniciens spécialisés en électronique.

Malgré les efforts des ministères concernés, le nombre de ces cadres techniques reste insuffisant.

Pour lutter contre la fuite des cerveaux, STMicroelectronics s'engage, par le biais de son centre de conception de puces, à former des professeurs et des élèves, à fournir des sujets pour les chercheurs et prendre des stagiaires en projet de fin d'études.

Timidité de la politique promotionnelle

Malgré le 11ème Forum International des semi-conducteurs organisé en mai 2002 à Rabat et l'action volontariste de la promotion du pays via les ambassades du Maroc à l'étranger (notamment la conférence sur le caractère attractif et compétitif du secteur électronique au Maroc, à Paris en mars 2003), les entreprises déclinent le manque de communication et de publicité réalisées en vue de faire connaître les potentialités du pays dans le domaine.

C - Incitations Publiques

1. Programme d'Electrification Rurale Global (PERG)

Avec le Programme National d'Electrification Rurale (PNER), initié par l'ONE et s'étalant sur la période 1978-1995, le taux d'électrification rurale (TER) a atteint seulement 18%. L'année 1996 voit le lancement du Programme d'Electrification Rurale Globale (PERG), approuvé en Conseil de Gouvernement en août 1995. Initialement, l'objectif était de généraliser à l'horizon 2010 l'électrification de 1,5 million de foyers ruraux marocains (100.000 foyers par an).

Au vu de l'énorme succès rencontré, et pour répondre à la forte demande de la population, l'ONE a affiché sa volonté d'accélérer le rythme des réalisations pour que le taux-cible d'électrification rurale soit atteint à l'horizon 2007, avec 3 années d'avance.

Trois directives conditionnent ce projet pour lui donner une dimension globale :

- Globalité territoriale : toucher l'ensemble des foyers du Royaume (même les régions gérées par des régies). L'objectif est d'équilibrer le taux d'électrification au niveau national en couvrant les provinces faiblement ou moyennement desservies par le réseau ;
- Globalité technique : diversifier l'ensemble des techniques d'électrification, aussi bien le mode d'électrification par raccordement au réseau, que celui décentralisé (kits photovoltaïques individuels, systèmes éoliens, micro centrales hydrauliques...) ;
- Globalité financière et optimisation des coûts: tous les modes et sources de financement sont utilisés. Trois principaux partenaires pourvoient ce programme : l'ONE (qui finance à hauteur de 55% le montant global de l'investissement), les collectivités locales et les foyers ruraux bénéficiaires.

Sur la période juin 2003 - fin 2007, le taux d'électrification rurale pourrait atteindre 91% par connexion au réseau, pour un montant de 8,6 Md.Dh.

Enfin, il faut noter que l'ONE exécute, également, un programme d'électrification des établissements scolaires en milieu rural et, par le biais d'une convention signée avec le Ministère de la Santé, un autre programme d'électrification de centres de santé dans des régions déjà électrifiées.

2. Participation de l'Etat à l'effort d'investissement

Le Fonds Hassan II pour le développement économique et social compte relancer l'investissement dans le secteur industriel de l'électronique en participant, d'une part à la mise en place d'infrastructures d'accueil pour créer de nouvelles zones industrielles ou pour compléter certaines infrastructures manquantes et d'autre part, à la prise en charge du financement, totale ou partielle, du coût de l'investissement lié au foncier ou aux bâtiments nécessaires à la réalisation de nouveaux projets.

La convention-cadre relative au Fonds Hassan II, signée le 11 septembre 2000, a pour objet de promouvoir, particulièrement, l'investissement dans certains secteurs industriels dont l'électronique en leur allouant une enveloppe budgétaire de 295 M.Dh.

Il est important d'observer que la réalisation de ces projets sera menée par le biais de partenariats entre l'administration et des investisseurs privés, des collectivités locales et des associations professionnelles.

Pour ce qui est de l'aide directe, et pour concrétiser le potentiel du secteur de l'électronique, particulièrement celui des composants électroniques, ainsi que le fort développement des NTI qui induit une demande de plus en plus élevée en semi-conducteurs, un soutien direct est consenti pour attirer d'autres grands investisseurs et pour aider à l'implantation des sous-traitants.

Toutes les lois de finances, depuis la Charte des investissements de 1996, ont introduit de nouveaux articles complétant les mesures d'encouragement.

Ainsi, l'article 17 de la loi n°18-95, formant Charte de l'investissement stipule, pour les

entreprises respectant au moins un critère d'éligibilité (investissement supérieur ou égal à 200 M.Dh, création d'au moins 250 emplois stables, protection de l'environnement et transfert de technologie) :

- Une participation aux frais d'acquisition du terrain atteignant jusqu'à 20% du prix d'achat;
- Une participation aux dépenses liées à l'infrastructure externe allant jusqu'à 5% du total de l'investissement;
- Une participation aux frais de formation professionnelle pouvant atteindre 20%.

L'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT) entreprend une diversification des prestations et des offres de formation aux entreprises du secteur électronique. Cette initiative a pour but de répondre au mieux à leur besoin en compétence et de certifier la qualité de formation.

La mission de l'OFPPT s'articule autour de trois actions :

- Mise en place de 4 spécialités, dispensées dans un grand nombre d'établissements de formation du pays, au profit des entreprises du secteur de l'électronique (1.866 stagiaires répartis dans le secteur au cours de l'année scolaire 2002-2003) ;
- Offre de formation professionnelle complémentaire et proposition d'assistance technique aux entreprises ;
- Politique d'encouragement aux contrats spéciaux de formation.

3. Promotion du secteur

Née en 1997, la Fédération Nationale de l'Electricité et de l'Electronique (FENELEC) regroupe 150 entreprises structurées du secteur, notamment des fabricants, des distributeurs et des installateurs de matériels électriques et électroniques.

La Fédération se veut un vecteur de développement de l'activité du secteur, un instrument d'encouragement à l'exportation et un interlocuteur des autorités au nom des professionnels. Son activité consiste en la défense des intérêts des entreprises de la profession, ainsi qu'à la mise à niveau et la promotion du secteur.

La FENELEC, par le biais de nombreux chantiers, œuvre pour rendre le secteur plus réglementé, dynamique et attractif. Ainsi, la Fédération a plusieurs ambitions :

- Accélérer le processus normatif : jumelée à la Direction de Normalisation et de Qualité, la volonté de la FENELEC est que d'ici 2007, l'ensemble des produits soient aux normes européennes ;
- Mettre en place des contrôles spécifiques pour permettre le suivi de certains produits sensibles ;
- Travailler sur les règles fiscales pour s'adapter au démantèlement douanier.

D - Perspectives

Le lancement du Programme d'Electrification Rurale Globale est une belle opportunité pour la croissance du secteur.

Pour maintenir la cadence des opérations de ce programme, les entreprises ont doublé leur capacité de production et au vu du rythme accéléré des actions réalisées, le taux ciblé d'électrification rurale pourrait être atteint en 2007.

La production nationale n'est pas exclusivement dédiée à l'ONE, les professionnels du secteur ambitionnent, également, de faire du Maroc une plate-forme d'exportation. Ils mènent actuellement des prospections dans des pays africains où le taux d'électrification ne dépasse pas 5 à 10%.

Aussi, le programme d'habitat social prévoit-il la réalisation de 100.000 logements annuellement. La FENELEC est d'autant plus favorable à ce projet qu'il lui permettra de concrétiser son ambition de lutte contre la contrebande en soumettant les installations électriques des nouveaux logements à des contrôles rigoureux.

Sur un autre registre, le projet Euro-Méditerranéen 2010 a pour objectif d'analyser les possibilités d'intégration à grande échelle, dans les Pays Sud-Méditerranéens, de la production de l'électricité solaire et éolienne et ce, dans l'optique d'atteindre, 10 à 12% de participation dans les bilans électriques de ces pays à l'horizon 2010.

Le plan stratégique choisi retrace l'ensemble des possibilités d'exploitation de toutes les formes d'énergies renouvelables existantes : solaire, éolienne, micro-centrales hydroélectriques, biomasse... Il prévoit également la mise en œuvre de mesures incitatives, réglementaires et d'accompagnement.

Il est à noter que ces projets sont basés sur une approche et une stratégie qui visent à garantir la disponibilité des produits énergétiques, à rechercher le meilleur coût et à en généraliser l'accès tout en préservant l'environnement.

Le secteur électrique comporte actuellement de réelles opportunités de développement et constitue un pôle d'attraction privilégié pour de nouveaux investisseurs.

Le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Télécommunications prévoit également un lancement plus prononcé du secteur électrique par le biais, notamment, du développement de la sous-traitance automobile.

Ainsi, la société Delphi, liée à la compagnie américaine General Motors, a réalisé une extension de son unité industrielle.